ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réouverture du tunnel routier du col de Tende

Question orale n° 89

Texte de la question

Mme Alexandra Masson appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la fermeture depuis octobre 2020 du tunnel du col de Tende, infrastructure routière transfrontalière majeure entre la France et l'Italie qui relie la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes à la province de Cunéo (Coni) dans le Piémont. La réouverture attendue en octobre 2023, juin 2024 puis décembre 2024, est à nouveau reportée dans le courant de l'année 2025, sans date précise. Cette connexion routière entre la France et l'Italie est un enjeu capital, tant aux niveaux commercial, économique que touristique et humain. Mme la députée rappelle à M. le ministre qu'il est primordial d'intervenir réellement auprès des autorités italiennes pour obtenir la réouverture du tunnel routier du col de Tende. Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Texte de la réponse

TUNNEL DU COL DE TENDE
M. le président . La parole est à Mme Alexandra Masson, pour exposer sa question, n° 89, relative au tunnel du col de Tende.

Mme Alexandra Masson . En préambule, je souhaite vous remercier de vous être déplacé le 4 janvier sur le chantier du tunnel routier du col de Tende. Vous savez que, depuis la fermeture du tunnel, il y a quatre ans, les élus et les habitants l'attendaient avec une grande impatience.

Les 2 et 3 octobre 2020, la tempête Alex a lourdement frappé les vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie mais, grâce au volontarisme de l'État et des collectivités territoriales des Alpes-Maritimes, ainsi qu'à l'engagement des maires des vingt-sept communes touchées, 90 % des routes et des ponts ont aujourd'hui été reconstruits. Hélas, un grand point noir – et pas des moindres – subsiste toujours : la fermeture du tunnel routier du col de Tende. Je rappelle qu'en termes de fréquentation ce tunnel est la troisième infrastructure routière entre la France et l'Italie, après les tunnels du Mont Blanc et du Fréjus. La réouverture du tunnel de Tende est donc un enjeu capital en matière commerciale, économique, touristique et humaine. Des deux côtés de la frontière franco-italienne, les demandes et les attentes des élus, des entreprises et des habitants sont très fortes.

Les travaux engagés depuis 2020 dans ce tunnel transfrontalier font l'objet d'un statut spécifique : ils sont cofinancés à hauteur de 41,65 % pour la France et de 58,35 % pour l'Italie, pour un montant initial de 176 millions d'euros. En revanche, les travaux sont placés sous la responsabilité exclusive de l'Anas, établissement économique public italien en charge des infrastructures routières. Nous n'avons donc aucun moyen d'action directe sur le chantier. Initialement, le projet était de réhabiliter l'ancien tunnel routier long de 3 250 mètres, dont 1 515 mètres situés côté français, et de construire parallèlement un nouveau tube pour une circulation routière à double sens. Au fil des mois, le montant des travaux a été réévalué à près de 255 millions d'euros. De surcroît, la nouvelle entreprise italienne mandatée par l'Anas pour réaliser les travaux a annoncé ne

pas vouloir réhabiliter l’ancien tunnel, sans pour autant réduire le montant réévalué des travaux.

Le montant de la moins-value à verser par l’entreprise maître d’œuvre du chantier, à la suite de sa décision de ne pas poursuivre le chantier de l’ancien tunnel, a-t-il été chiffré ? Le nouvel appel d’offres, annoncé lors de votre déplacement du 4 janvier, en vue de reprendre le chantier de l’ancien tunnel pour une circulation à double sens, s'est-il concrétisé ? Je réitère aussi ma demande d'organisation d'une réunion d’information de la commission intergouvernementale (CIG) pour l'amélioration des liaisons franco-italienne dans les Alpes du sud, tous les deux mois, afin de maintenir une pression forte sur l'Anas. Enfin, après votre visite, le gouvernement français semble prendre ses responsabilités et intervenir réellement auprès des autorités italiennes, afin d'obtenir une réouverture urgente du tunnel. Avec tous les élus de la Roya, je vous encourage à continuer d'être présent et d'agir pour débloquer cette situation, qui n’a que trop duré.

M. le président . La parole est à M. le ministre chargé des transports.

M. Philippe Tabarot, *ministre chargé des transports .* La réouverture dans les meilleurs délais de la liaison franco-italienne par le tunnel routier de Tende me tient particulièrement à cœur, en raison des attentes très fortes des citoyens et des élus locaux, mais aussi des enjeux majeurs pour les vallées concernées, en France comme en Italie. C'est la raison pour laquelle j'y ai consacré mon tout premier déplacement, le 4 janvier, après m'être entretenu avec Matteo Salvini, mon homologue italien. Au cours de cet échange, ce dernier m'a notamment confirmé la priorité donnée à cette opération par le gouvernement italien, qui assure la maîtrise d'ouvrage de ce chantier.

Les travaux du nouveau tunnel, qui incluent la mise en place des équipements de sécurité, devraient être achevés avant le début du mois d'avril, ce qui permettrait une ouverture à la circulation d'ici fin juin. Comme annoncé sur le chantier, cette ouverture pourrait être précédée d'une ouverture anticipée en phase de test. Elle serait limitée à certaines catégories de véhicules, sous réserve que les conditions de sécurité soient remplies. La partie italienne et son maître d'ouvrage délégué, l'Anas, devront apporter des précisions sur cette possibilité.

Enfin, il reste à lancer l'appel d'offres concernant le réalésage du tunnel existant. Le maître d'ouvrage vise un lancement des travaux début 2026. Une fois que les deux tunnels auront été réalisés, chacun accueillera un sens de circulation, conformément aux termes de l'accord de Paris.

Concernant votre demande de réunions régulières de la CIG, je fixerai cet objectif lorsque je m'entretiendrai avec le futur président de cette commission, la semaine prochaine. Je me réjouis que l'opération avance – attendue depuis tant d'années, elle a connu de nombreux aléas – et que nous puissions enfin entrevoir le bout du premier tunnel – pardonnez-moi l'expression.

Avant-hier, je me suis entretenu avec notre ami commun, le maire de Tende, Jean-Pierre Vassallo. Ce dernier m'a confirmé qu'il y avait actuellement beaucoup de monde sur le chantier, ce qui nous laisse penser que les délais seront tenus, comme nous le souhaitons avec vous.

M. le président . La parole est à Mme Alexandra Masson.

Mme Alexandra Masson . Merci pour ces bonnes nouvelles, monsieur le ministre. Le maire de Tende sera heureux de pouvoir confirmer toutes ces informations à l'occasion de ses vœux.

Données clés

Auteur : Mme Alexandra Masson
Circonscription : Alpes-Maritimes (4e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 89
Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 janvier 2025
Réponse publiée le : 22 janvier 2025, page 276
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 janvier 2025